DECLARATION COMMUNE SUR LE NAUFRAGE DE LAMPEDUSA

Déjà le 21 octobre, l´AME (l´association malienne des expullsés) ensemble avec l´AMDH (association malienne de droits humains) et Amnesty Mali a publié la declaration suivante à l´occasion des nouvelles catastrophes de naufrage devant Lampedusa:

Le naufrage survenu à Lampedusa en Italie dans un pays de l'Union Européenne, a occasionné la mort atroce par noyade de près de 300 migrants sur les 500 qui avaient embarqué dans un bateau en provenance de la Libye. Ces personnes, pour la plupart, quittent leurs pays pour échapper à la misère ou à la persécution que leur font subir des régimes dictatoriaux et corrompus soutenus par l'Europe.

Pour rappel, en 2005 à Ceuta et à Melilla, des gardes côtes n'ont pas hésité à tirer à balle réelle sur des migrants qui tentaient de franchir les frontières européennes. Les années 2009 et 2010 ont également connu des naufrages qui ont provoqué des centaines de victimes qui sont morts noyées en Sicile (Italie), la liste est longue.

Malheureusement encore une fois de plus, ce drame, qui est loin d'être une fatalité doit interpeller la conscience des décideurs d'Europe et d'Afrique. En effet, Chacun doit prendre ses responsabilités face à ces drames répétitifs qui font perdre des vies humaines à la recherche des conditions de vie meilleure que celles qu'elles vivent.

Ces actes constituent des violations graves des droits humains pourtant protégés par le droit international. Les pays européens ont abordé la question de la migration dans un angle sécuritaire par le renforcement des contrôles aux frontières, concluant des accords sur la gestion des flux migratoires avec ses Etats membres et des pays frontaliers de l'UE. Les politiques européennes d'immigration et d'asile ont connu une évolution qui ont, peu à peu eu pour effets ces différents drames à répétition que nous vivons. C'est pourquoi nos organisations :

- Dénonçons avec force le silence coupable des dirigeants africains face à ces drames ;
- Demandons aux Etats de garantir le respect strict de la liberté de circulation qui est un droit universel reconnu ;
- Rappellent aux Etats le respect du principe d'égalité en dignité et en droits (article 1er de la DUDH) qui impose le respect de tous les droits protégés par la Charte internationale des droits de l'Homme ;
- Appellent à une mobilisation internationale autour de la question migratoire.

Bamako, le 21 octobre 2013

Les organisations signataires :

- Amnesty Internationale (Mali)
- Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH)
- Association Malienne des Expulsés (AME)

Lampedusa : matinée de recueillements et d'échanges 3 novembre Djélibougou

Suite à l’information sur le choix du 3 Novembre comme journée du souvenir des migrants morts à Lampedusa par l’Union Africaine, l’AME vous invite le Dimanche à une activité de commémoration de toutes les tragédies survenues sur le parcours des immigrants de toutes les nationalités et à toutes les frontières. Parce que les répressions contre les migrants sont pratiquées aussi bien aux portes de l’Europe que sur le continent Africain.

Nous organisons une matinée de recueillements et d’échanges sur l’esplanade “ espace public” de Djélibougou avec les associations des migrants de retour, les organisations membres de la Section Malienne du réseau Afrique- Europe Interact pour sensibiliser les opinions sur les migrations et les pratiques qui occasionnent les drames et violations des droits des personnes en situation de migration

Une exposition photos sur les migrations sera installée pour toute la journée à la disposition du public et en soirée le programme se poursuit par une projection des films documentaires sur les migrations. Vous y êtes cordialement invité-e-s

Nous dénonçons toujours les politiques sécuritaires de gestion de l’immigration et appelons les autorités des pays Africains à plus de responsabilités dans les recherches de réponses adéquates à apporter face aux désespérances des jeunes et à la perte de nos bras valides dans le désert et sur les mers.
L’AME sollicite les organisations de la solidarité internationale et les bonnes volontés à poursuivre la lutte pour le bon droit et la bonne justice égale pour tous et partout.

Salutations militantes Ousmane Diarra Président de l’AME Bamako- Mali